

Lightspeed annonce ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2022 et présente ses perspectives pour l'exercice 2023

*Le retour des clients dans les magasins et les restaurants a permis d'enregistrer des résultats trimestriels solides,
supérieurs aux prévisions établies précédemment*

Hausse de 78 % sur 12 mois des produits des activités ordinaires pour le quatrième trimestre, à 146,6 M\$

Croissance de 71 % sur 12 mois du VTB du quatrième trimestre, à 18,4 G\$

Hausse de 132 % sur 12 mois du volume traité par les solutions de paiement brut du quatrième trimestre, à 2,2 G\$

Lightspeed présente ses résultats en dollars américains et conformément aux IFRS

MONTREAL, le 19 mai 2022/CNW Telbec/ – Lightspeed Commerce Inc. (« Lightspeed » ou la « Société ») (TSX : LSPD) (NYSE : LSPD), fournisseur de plateforme commerciale centralisée destinée aux commerçants du monde entier qui permet de simplifier et de développer l'expérience client et de la rendre exceptionnelle, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022.

« Les consommateurs ont recommencé à fréquenter les restaurants et à faire leurs achats en personne, remplissant du même coup les restaurants et les magasins des villes et des quartiers du monde entier, a déclaré J. P. Chauvet, chef de la direction de Lightspeed. La crainte d'autres confinements s'estompant, les commerçants et restaurateurs exercent leurs activités dans un environnement plus favorable où ils peuvent créer de nouveaux concepts, investir dans la technologie et ouvrir de nouveaux emplacements. Le contexte est idéal pour que Lightspeed se démarque du lot. »

Le retour des clients dans les magasins et les restaurants nous a encore permis d'enregistrer un rendement d'exploitation solide pour le trimestre. Le VTB^[1] des commerçants de Lightspeed pour le trimestre a augmenté de 71 % sur 12 mois pour atteindre 18,4 G\$, propulsé par l'excellente performance du secteur de l'hôtellerie.

La Société continue d'innover avec ses deux produits phares : Lightspeed Retail et Lightspeed Restaurant. Plus tôt au cours du mois, Lightspeed a annoncé le lancement de Lightspeed Retail, une nouvelle plateforme novatrice de commerce de détail qui regroupe les services avancés de point de vente, de paiement et de commerce électronique en une seule solution cohérente et puissante. Cela fait suite au lancement, plus tôt au cours de l'exercice, de Lightspeed Restaurant, nouveau produit phare en plein essor. Ces produits phares font leur entrée au moment même où les consommateurs recommencent à fréquenter les magasins et les restaurants. Ils fournissent aux PME du monde entier la technologie nécessaire pour répondre à cette demande croissante.

« Nous avons enregistré un solide rendement d'exploitation en mars grâce à l'assouplissement des restrictions en lien avec la pandémie dans la plupart des marchés du monde, ce qui nous a permis d'obtenir des résultats supérieurs à nos prévisions précédemment établies et de réaliser une croissance interne des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions de 48 %, a déclaré Brandon Nussey, chef des finances et de l'exploitation. Pour l'avenir, nos efforts seront axés sur la rentabilité et nous disposons des leviers de croissance qui nous permettront de l'atteindre. »

Faits saillants financiers du quatrième trimestre

(À moins d'indication contraire, la période comparative est le trimestre clos le 31 mars 2021.)

- Total des produits des activités ordinaires de 146,6 M\$, en hausse de 78 %.
- Produits tirés des abonnements de 70,5 M\$, en hausse de 77 %.

^[1] Indicateur de rendement clé. Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés ».

- Produits tirés du traitement des transactions de 66,7 M\$, en hausse de 88 %.
- Perte nette de (114,5) M\$, ou (0,77) \$ par action, contre une perte nette de (42,0) M\$, ou (0,34) \$ par action, ce qui représente (78,1) % des produits des activités ordinaires, comparativement à (51,0) %. Après ajustement pour tenir compte de certains éléments, tels que les coûts liés aux acquisitions et la rémunération à base d'actions, la perte ajustée[2] s'établissait à (22,9) M\$, ou (0,15) \$ par action[3].
- BAIIA ajusté[2] : perte de (19,7) M\$, soit (13,5) % des produits des activités ordinaires[3] comparativement à (11,7) %.
- Au 31 mars 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie non soumis à restrictions de Lightspeed se chiffraient à environ 954 M\$.

Lightspeed a mené à terme l'acquisition d'Ecwid, Inc. au cours du troisième trimestre de 2022. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de certaines mesures financières trimestrielles et de certains indicateurs de rendement clés pour les activités courantes de Lightspeed et celles de cette société nouvellement acquise pour le trimestre.

Résumé du quatrième trimestre	Lightspeed	Ecwid	Données consolidées
Total des produits des activités ordinaires (M\$)	138,9 \$	7,7 \$	146,6 \$
VTB (G\$)[1]	17,6 \$	0,8 \$	18,4 \$
Emplacements clients[1]	~163 000	~160 000	~323 000
RMPU[1]	270 \$	16 \$	145 \$

Faits saillants financiers de l'exercice

(À moins d'indication contraire, la période comparative est l'exercice clos le 31 mars 2021.)

- Total des produits des activités ordinaires de 548,4 M\$, en hausse de 147 %.
- Produits tirés des abonnements de 248,4 M\$, en hausse de 108 %.
- Produits tirés du traitement des transactions de 264,0 M\$, en hausse de 218 %.
- Perte nette de (288,4) M\$, ou (2,04) \$ par action, contre une perte nette de (124,3) M\$, ou (1,18) \$ par action, ce qui représente (52,6) % des produits des activités ordinaires, comparativement à (56,0) %. Après ajustement pour tenir compte de certains éléments, tels que les coûts liés aux acquisitions et la rémunération à base d'actions, la perte ajustée[2] s'établissait à (53,0) M\$, ou (0,37) \$ par action[3].
- BAIIA ajusté[2] : perte de (41,5) M\$, soit (7,6) % des produits des activités ordinaires[3], comparativement à (9,6) %.

Faits saillants opérationnels

- Les produits des activités ordinaires ont totalisé 146,6 M\$, en hausse de 78 % sur 12 mois, en raison notamment d'une forte croissance interne et des produits des activités ordinaires de 26,3 M\$ liés aux acquisitions réalisées au cours du dernier exercice.

[2] Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS » et au rapprochement à la mesure IFRS la plus directement comparable du présent communiqué.

[3] Ratio non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS » et au rapprochement à la mesure IFRS la plus directement comparable du présent communiqué.

- Les produits tirés des abonnements et du traitement des transactions ont augmenté de 82 % sur 12 mois pour s'établir à 137,3 M\$. La croissance interne^[4] des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions s'est établie à 48 % sur 12 mois.
- Les produits tirés des abonnements, qui s'élèvent à 70,5 M\$, ont augmenté de 77 % sur 12 mois grâce aux récentes acquisitions, au nombre croissant d'emplacements clients et à la hausse du RMPU.
- Les produits tirés du traitement des transactions se sont établis à 66,7 M\$, pour une hausse totale de 88 % sur 12 mois. Cette solide performance est attribuable à la croissance soutenue du VTB et au traitement d'une partie de plus en plus importante de ce VTB au moyen des solutions de paiement de la Société. Le volume traité par les solutions de paiement brut (« VTSPB »)^[1] est passé de 1,0 G\$ à la période correspondante de l'exercice précédent à 2,2 G\$, en hausse de 132 %.
- Le nombre d'emplacements clients a augmenté, passant de 159 000 au trimestre précédent à 163 000, et le RMPU mensuel de ces emplacements s'est accru de 35 % pour s'établir à environ 270 \$, comparativement à un peu plus de 200 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le RMPU tiré des abonnements a atteint 132 \$ comparativement à 113 \$ pour l'exercice précédent. La croissance du RMPU et du nombre d'emplacements clients reflète notre objectif soutenu d'attirer un profil de clients qui affichent des bilans solides, un VTB élevé et une valeur stratégique à long terme. Le nombre d'emplacements clients et le RMPU présentés précédemment excluent 160 000 emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, lesquels emplacements clients générant un RMPU mensuel d'environ 16 \$ par emplacement.
- Quelques gains réalisés au cours du trimestre : Goldy's Locker Room, qui compte 21 établissements au Wisconsin et au Minnesota; Simply 10, détaillant de mode et de vêtements établi en Alabama qui compte 46 établissements; Table, restaurant de Paris récipiendaire de deux étoiles Michelin, élu l'un des 10 restaurants les plus tendance en 2021 par le magazine Forbes et 1858 Caesar Bar, qui compte 3 établissements à Toronto. Orange, le plus grand opérateur mobile de France, a accepté d'agir en tant que distributeur de la solution de commerce électronique Lightspeed auprès de la clientèle des PME. De plus, Reebok et Eddie Bauer ont été ajoutés à Supplier Network, le service entreprise à entreprise de Lightspeed, en tant qu'emplacements clients.
- Pour le trimestre, les clients de Lightspeed ont généré un VTB de 18,4 G\$, en hausse de 71 % sur 12 mois. Le VTB du secteur de la vente au détail omnicanale a augmenté de 74 % et celui du secteur de l'hôtellerie, de 67 %. La croissance interne du VTB a été de 39 % sur 12 mois, avec une croissance interne de 17 % du VTB pour le secteur de la vente au détail omnicanale et de 67 % du VTB pour le secteur de l'hôtellerie. Au cours du trimestre, le produit de commerce électronique distinct d'Ecwid a contribué au VTB à hauteur de 0,8 G\$. Pour la même période, Lightspeed a observé un changement dans les dépenses de consommation : un ralentissement a été constaté dans certaines catégories de vente au détail, comme le vélo et les produits pour le jardin, alors qu'il y a reprise dans d'autres catégories, comme l'hôtellerie, la mode et les vêtements. La croissance globale du VTB est restée forte compte tenu de la diversification de Lightspeed, du nombre croissant d'emplacements clients et du retour des consommateurs dans les magasins et les restaurants.

^[4] Dans les présentes, les mentions de la croissance « interne » ne tiennent pas compte de l'incidence des acquisitions réalisées depuis la clôture de la période correspondante de l'exercice précédent de manière à fournir une même base de comparaison. Pour plus de clarté, lorsqu'une acquisition a eu lieu au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, l'apport de cette acquisition pour la période considérée est inclus aux fins du calcul de la croissance interne uniquement dans la mesure où il s'agit des mêmes mois que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

- Le BAIIA ajusté[2] pour le trimestre s'établissait à (19,7) M\$, comparativement à (9,6) M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En pourcentage des produits des activités ordinaires[3], le BAIIA ajusté représentait (13,5) % des produits des activités ordinaires, contre (11,7) % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte au titre du BAIIA ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires[3] est en grande partie attribuable aux acquisitions de NuORDER et d'Ecwid, lesquelles présentaient des pertes au titre du BAIIA ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires[3] plus élevées et un nombre supérieur d'incitatifs sous forme d'équipement offerts aux nouveaux clients, ce qui a eu un effet négatif sur les marges brutes.
- Après le trimestre, la Société a annoncé le lancement de son nouveau produit phare, Lightspeed Retail — solution puissante pour le détaillant moderne qui résulte de la combinaison stratégique de la technologie de pointe et des équipes talentueuses de Lightspeed et des entreprises acquises. Ce nouveau produit rend Lightspeed accessible sur la plateforme Android, offre une expérience de commerce véritablement conviviale, introduit des interfaces API avancées, réinvente l'interface utilisateur et conserve la fonctionnalité de gestion d'inventaire multi-emplacements la plus utilisée de l'industrie.
- Au 31 mars 2022, des avances de fonds aux commerçants de 6,3 M\$ étaient en cours, en hausse de 20 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Perspectives financières

Les résultats de Lightspeed pour le quatrième trimestre ont été solides malgré les conditions difficiles en janvier et en février, qui ont été contrebalancées par un mois de mars très solide. En raison des tendances qu'elle constate dans son secteur d'activité, du succès des nouveaux produits, de la disponibilité accrue de ses solutions de paiement et de l'approche disciplinée qu'elle adopte relativement à sa structure de coûts, Lightspeed s'attend à ce que ses produits des activités ordinaires et son BAIIA ajusté s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

Exercice 2023

- Produits des activités ordinaires : de 740 M\$ à 760 M\$, conformément à notre taux cible de croissance interne des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions de 35 % à 40 %
- BAIIA ajusté : perte d'environ (35) M\$ à (40) M\$, ou environ (5) % en pourcentage des produits des activités ordinaires

Premier trimestre de 2023

- Produits des activités ordinaires : de 165 M\$ à 170 M\$
- BAIIA ajusté : perte d'environ (16) M\$, ou environ (10) % en pourcentage des produits des activités ordinaires

Enfin, compte tenu de la forte croissance qu'elle connaît, de l'intégration continue de ses diverses acquisitions, de la tendance vers un retour dans les magasins et les restaurants, et de son approche disciplinée d'investissements dans les entreprises, la Société estime qu'elle est en voie d'atteindre la rentabilité. Lightspeed prévoit présenter un BAIIA ajusté équilibré[5] pour l'exercice qui sera clos le 31 mars 2024 tout en atteignant son taux cible de croissance interne des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions de 35 % à 40 %[5].

[5] Perspectives financières, se reporter à la rubrique « Perspectives financières à long terme » du présent communiqué pour les hypothèses, les risques et les incertitudes liés au taux de croissance cible et au seuil d'équilibre du BAIIA ajusté de Lightspeed, ainsi qu'à la rubrique « Énoncés prospectifs ».

Lors du calcul du BAIIA ajusté inclus dans nos perspectives financières du premier trimestre et de l'exercice 2023, nous avons tenu compte de mesures conformes aux IFRS, notamment des produits des activités ordinaires, du coût direct des produits et des charges d'exploitation. Nos perspectives financières se fondent sur certaines hypothèses, dont les suivantes : les territoires où Lightspeed mène des activités importantes ne renforceront pas considérablement les mesures strictes mises en place pour ralentir la propagation de la COVID-19 ou ne mettront pas en place de nouvelles mesures du fait de la recrudescence du virus ou de l'émergence de nouveaux variants; les demandes d'arrêt temporaire d'abonnements et le roulement de la clientèle attribuable aux faillites demeureront conformes aux prévisions; notre capacité à accroître le nombre de nos emplacements clients demeurera conforme aux prévisions; nos flux de revenus tirés des recommandations de nos partenaires demeurent conformes aux taux historiques (particulièrement avec la croissance continue de Lightspeed Payments, qui fait concurrence aux solutions qu'offrent certains de ces partenaires); les utilisateurs qui adoptent nos solutions de traitement des paiements ont un VTB moyen égal ou supérieur aux prévisions; les taux d'adoption futurs des solutions de traitement des paiements demeurent conformes aux taux passés et aux attentes, notamment que la croissance des produits tirés du traitement des transactions sera au moins deux fois supérieure à celle des produits tirés des abonnements sur 12 mois; les marges brutes reflétant cette tendance dans la composition des produits des activités ordinaires; notre capacité à fixer les prix de nos solutions de traitement des paiements est conforme à nos attentes et permet de réaliser des marges convenables; notre capacité à assurer l'expansion continue de nos solutions de paiement au-delà des clients nord-américains; le retour de tendances saisonnières historiques pour certains de nos marchés verticaux clés et l'incidence sur notre VTB et les produits tirés du traitement des transactions; notre capacité à susciter l'adoption de nos modules par notre clientèle; notre capacité à intégrer efficacement les entreprises que nous avons acquises et à tirer les avantages attendus de leur acquisition, notamment les synergies attendues à la suite du lancement récent de nos produits phares Lightspeed Retail et Lightspeed Restaurant; l'acceptation et l'adoption par le marché de nos produits phares; notre capacité à attirer et maintenir en poste le personnel clé nécessaire à la réalisation de nos plans; notre capacité à gérer le roulement de notre clientèle; notre capacité à gérer les réductions de prix et les ententes de report de paiement; les hypothèses relatives à l'inflation, aux variations des taux d'intérêt, aux dépenses de consommation, aux taux de change et aux autres facteurs macroéconomiques. Nos perspectives financières ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle des acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date des présentes. Nos perspectives financières, et notamment les diverses hypothèses qui les sous-tendent, constituent de l'information prospective et doivent être lues dans l'esprit de la mise en garde concernant l'information prospective qui figure ci-après. En raison de nombreux facteurs, nos résultats, nos niveaux d'activité, notre rendement ou nos réalisations peuvent sensiblement s'écarter de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, y compris les risques et incertitudes liés aux éléments suivants : toute pandémie comme la COVID-19, le risque de recrudescence nouvelle ou continue de la COVID-19 ou d'apparition de nouveaux variants ou mutations dans les principales régions où nous sommes présents et son incidence sur les PME (notamment une hausse du roulement de la clientèle attribuable aux faillites); les demandes d'arrêt temporaire d'abonnements et les reports de décisions d'achat; l'invasion de l'Ukraine par la Russie, y compris les réactions à celle-ci et les effets possibles des sanctions; notre incapacité à attirer et retenir des clients; notre incapacité à augmenter nos ventes; notre incapacité à mettre en place notre stratégie de croissance; notre incapacité à assurer l'accélération continue du déploiement mondial de nos solutions de paiement; notre appui sur un nombre restreint de fournisseurs de services infonuagiques et de fournisseurs des composantes de la technologie que nous offrons sur Lightspeed Payments; notre capacité à maintenir des stocks suffisants de matériel informatique; notre incapacité à améliorer la fonctionnalité, la performance, la fiabilité, la conception, la sécurité et l'extensibilité de notre plateforme; notre capacité à prévenir et à gérer les atteintes à la sécurité de l'information ou d'autres menaces à la cybersécurité; notre incapacité à livrer concurrence; les relations stratégiques avec des tiers; notre appui sur l'intégration de solutions de traitement de paiement de tiers; la compatibilité de nos solutions avec les applications et les systèmes de tiers; l'évolution de la technologie sur laquelle repose notre plateforme; notre incapacité à obtenir, maintenir et protéger notre propriété intellectuelle; les risques liés aux activités internationales et à l'usage de notre plateforme dans différents pays; notre situation de trésorerie et ressources en capital; les litiges et la conformité à la réglementation; les changements dans la législation fiscale et son application; notre aptitude à accroître nos moyens et nos capacités en matière de vente, de commercialisation et de soutien; le maintien de la

qualité de notre service à la clientèle et de notre réputation; le contexte macroéconomique des PME, notamment l'inflation, les variations de taux d'intérêt, les tendances de consommation, et les fluctuations du change. L'information prospective a pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction quant à notre rendement financier. Elle peut ne pas convenir à d'autres buts.

Perspectives financières à long terme

Nos cibles à long terme reflètent la tendance actuelle en ce qui concerne l'adoption de nos solutions de paiement par nos clients, ce qui a donné lieu à une proportion accrue des produits tirés du traitement des transactions par rapport aux produits tirés des abonnements, qui offre une marge plus élevée. Nos cibles à long terme reflètent également une augmentation graduelle de notre levier d'exploitation, notamment en raison de l'augmentation du revenu moyen par emplacement client et des avantages découlant des économies d'échelle réalisées sur nos principales charges d'exploitation. Nos cibles à long terme constituent des perspectives financières et de l'information prospective au sens donné par les lois sur les valeurs mobilières. La communication des cibles à long terme a pour but de fournir une description des attentes de la direction quant à notre modèle opérationnel prévu, à notre rendement financier et à nos perspectives de croissance à une étape future de nos activités. Ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

La Société a eu recours à un certain nombre d'hypothèses dans la préparation de ses objectifs à long terme, notamment :

- le maintien d'une conjoncture favorable dans les principaux secteurs géographiques et marchés verticaux que nous desservons, notamment des niveaux relativement élevés de confiance des consommateurs, de revenu disponible, de dépenses de consommation et d'emploi;
- un recul durable de la pandémie de COVID-19, y compris les variants, et une immunité collective atteinte dans nos principaux secteurs géographiques et marchés verticaux, y compris la levée des mesures de distanciation physique et des autres restrictions d'ordre général sur ces marchés;
- l'adoption par nos clients de nos solutions de paiement conformément aux taux et aux attentes précédentes, et de nouveaux clients ayant un VTB moyen égal ou supérieur aux prévisions;
- La marge brute en pourcentage des produits continue de diminuer, car de plus en plus de clients adoptent nos solutions de paiement;
- notre capacité à fixer les prix de nos solutions de traitement des paiements conformément à nos attentes;
- notre capacité à assurer l'expansion continue de nos solutions de paiement;
- nos flux de revenus tirés des recommandations de nos partenaires demeurant conformes aux taux historiques (particulièrement avec la croissance soutenue de Lightspeed Payments, qui fait concurrence aux solutions qu'offrent certains de ces partenaires);
- une croissance à long terme du RMPU de 10 % ou plus par année, notamment une croissance du RMPU tiré des abonnements, conforme aux taux passés et aux attentes, et stimulée par l'adoption par les clients de solutions et de modules supplémentaires et l'introduction de nouveaux modules, solutions et fonctionnalités, notamment nos produits phares, Lightspeed Retail et Lightspeed Restaurant;
- notre capacité à fixer les prix de nos solutions et de nos modules conforme à nos attentes;
- notre capacité à comptabiliser des synergies et à les réinvestir dans nos principaux secteurs d'activité à mesure que nous déployons nos produits phares, Lightspeed Retail et Lightspeed Restaurant;
- une augmentation du nombre d'emplacements clients conforme aux taux passés et aux attentes, notamment une croissance interne soutenue du nombre d'emplacements clients;

- notre capacité à intégrer efficacement les entreprises que nous avons acquises et de tirer les avantages attendus de leur acquisition;
- notre capacité à attirer, former et maintenir en poste notre personnel clé;
- notre capacité à assurer le bon perfectionnement de nos effectifs et à en accroître le nombre, y compris pour nos activités de vente, de commercialisation, de service de soutien et de services technologiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale;
- notre capacité à gérer le roulement de notre clientèle;
- notre capacité à gérer les demandes d'arrêt temporaire d'abonnements, les réductions de prix et les ententes de report de paiement;
- des hypothèses relatives aux taux de change et d'intérêt, y compris à l'inflation;
- notre capacité à vendre notre service Lightspeed Capital à nos clients.

Nos perspectives financières ne tiennent pas compte de l'incidence potentielle des acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date des présentes. En raison de nombreux facteurs, nos résultats, nos niveaux d'activité, notre rendement ou nos réalisations peuvent sensiblement s'écarter de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans de telles cibles, y compris les facteurs de risque présentés dans notre plus récent rapport de gestion et sous la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle. En particulier, nos objectifs à long terme sont subordonnés à des risques et incertitudes liés aux éléments suivants :

- la pandémie de COVID-19, y compris le risque de recrudescence nouvelle ou continue dans les principales régions où nous sommes présents et l'incidence sur les PME, telle qu'une hausse du roulement de la clientèle attribuable aux faillites, les demandes d'arrêt temporaire d'abonnements, les reports de paiement et les reports de décisions d'achat;
- l'invasion de l'Ukraine par la Russie, y compris les réactions à celle-ci et les effets possibles des sanctions;
- le risque lié à la chaîne d'approvisionnement et l'incidence des pénuries dans la chaîne d'approvisionnement sur nos commerçants;
- les autres facteurs macroéconomiques ayant une influence sur les PME, notamment l'inflation, les variations de taux d'intérêt et les tendances de dépenses de consommation;
- notre capacité à mettre en place notre stratégie de croissance et à faire face à la concurrence;
- les investissements et les dépenses considérables nécessaires dans un avenir prévisible pour accroître nos activités;
- notre situation de trésorerie et nos ressources en capital, notamment notre capacité à obtenir du financement par actions ou par emprunt à des modalités satisfaisantes;
- notre capacité à accroître l'importance et l'ampleur des activités de la Société;
- notre capacité à assurer l'accélération soutenue du déploiement mondial de nos solutions de paiement;
- notre appui sur un nombre restreint de fournisseurs de services infonuagiques et de fournisseurs de composantes de la technologie que nous offrons avec nos solutions de paiement;
- notre capacité à améliorer la fonctionnalité, la performance, la fiabilité, la conception, la sécurité et l'extensibilité de notre plateforme;
- notre capacité à prévenir et à gérer les atteintes à la sécurité de l'information ou d'autres menaces à la cybersécurité;
- notre capacité à exercer une concurrence et à fixer de manière satisfaisante des prix pour nos solutions dans un marché très fragmenté et concurrentiel;

- les relations stratégiques avec des tiers, notamment notre appui sur l'intégration de solutions de traitement de paiement de tiers;
- notre capacité à maintenir des stocks suffisants de matériel informatique;
- la compatibilité de nos solutions avec les applications et les systèmes de tiers;
- l'évolution de la technologie sur laquelle repose notre plateforme;
- notre capacité à obtenir, maintenir et protéger notre propriété intellectuelle;
- les risques liés à nos activités et nos ventes à l'internationale et l'utilisation de notre plateforme dans divers pays;
- le caractère saisonnier de nos activités et de celles de nos clients;
- les litiges et la conformité réglementaire;
- notre capacité à accroître nos moyens et nos capacités en matière de vente et à maintenir la qualité de notre service à la clientèle et notre réputation;
- le fait que la marge brute et les charges d'exploitation sont des mesures établies conformément aux IFRS et qu'elles peuvent être touchées par des facteurs inhabituels, extraordinaires ou non récurrents, ou par des facteurs qui ne reflètent pas autrement la performance d'exploitation ou qui nuisent aux comparaisons d'une période à l'autre;
- les acquisitions potentielles ou autres occasions stratégiques, dont certaines pourraient être de taille importante ou entraîner des difficultés ou des coûts d'intégration importants, ou autrement avoir une incidence sur notre capacité à atteindre la rentabilité dans les délais prévus, si tant est que nous y parvenions.

Se reporter également à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué.

Conférence téléphonique et webdiffusion

Lightspeed tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour faire le point sur ses résultats financiers à 8 h, heure de l'Est, le jeudi 19 mai 2022. Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez vous rendre en ligne à l'adresse <https://conferencingportals.com/event/rPYvDbSx>. Après votre inscription, des instructions vous seront fournies pour vous joindre à la conférence : numéro de téléphone, mot de passe unique et code d'identification. À l'heure de la conférence téléphonique, les participants inscrits pourront utiliser le numéro de téléphone fourni dans le courriel de confirmation, puis saisir leur mot de passe et leur code d'identification pour accéder directement à la conférence. La webdiffusion sera également transmise en direct à l'onglet Relations avec les investisseurs du site Web de la Société à l'adresse <https://investors.lightspeedhq.com>.

On pourra entendre la conférence en reprise du 19 mai 2022, à partir d'environ 11 h, heure de l'Est, au 26 mai 2022, 23 h 59, heure de l'Est, en composant le 1-800-770-2030 aux États-Unis et au Canada, ou le 647-362-9199 à l'international, ainsi que le code d'accès 74316. La webdiffusion sera archivée à l'onglet Relations avec les investisseurs du site Web de la Société à l'adresse <https://investors.lightspeedhq.com>.

Les états financiers consolidés audités, le rapport de gestion et la notice annuelle de Lightspeed pour l'exercice clos le 31 mars 2022 sont accessibles sur son site Web, à l'adresse <https://investors.lightspeedhq.com>, et seront déposés sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov. Les actionnaires peuvent, sur demande, recevoir sans frais une copie papier des états financiers audités complets.

À propos de Lightspeed

Propulsant les commerces qui sont le moteur de l'économie mondiale, la plateforme de commerce tout-en-un de Lightspeed aide les commerçants à innover afin de simplifier, adapter et offrir des expériences client exceptionnelles. La solution infonuagique transforme et unifie les opérations en ligne et hors ligne, les ventes omnicanales, l'expansion avec de nouveaux emplacements, les paiements internationaux, le financement et la connexion aux réseaux de fournisseurs.

Fondée à Montréal, au Canada, Lightspeed est inscrite à la fois à la Bourse de New York et à celle de Toronto (NYSE : LSPD) (TSX : LSPD). Avec des équipes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique, la Société est au service d'entreprises des secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie, ainsi que des exploitants de terrains de golf dans plus d'une centaine de pays.

Pour un complément d'information : www.lightspeedhq.com

Réseaux sociaux : [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [Twitter](#)

Mesures et ratios non conformes aux IFRS

L'information présentée dans le communiqué inclut certaines mesures et certains ratios financiers tels que le « BAIIA ajusté », le « BAIIA ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires », la « perte ajustée », la « perte ajustée par action – de base et diluée », les « flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation », la « marge brute non conforme aux IFRS », les « frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS », les « frais de recherche et développement non conformes aux IFRS », les « frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS », la « marge brute non conforme aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires », les « frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires », les « frais de recherche et développement non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires » et les « frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires ». Ces mesures et ratios ne sont pas reconnus par les IFRS, n'ont pas un sens standardisé prescrit par les IFRS et ne sont probablement pas comparables à des mesures et ratios analogues présentés par d'autres entreprises. Ils s'ajoutent plutôt aux mesures et ratios IFRS et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie de nos résultats d'exploitation, tels que les comprend notre direction. Par conséquent, il faudrait se garder de considérer ces mesures et ratios isolément ou comme un substitut à l'analyse de notre information financière conforme aux IFRS. Ces mesures et ratios non conformes aux IFRS constituent pour l'investisseur des mesures et ratios supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures et ratios IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures et ratios non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices. Notre direction se sert aussi des mesures et ratios non conformes aux IFRS pour comparer le rendement de l'exploitation d'une période à l'autre, préparer les budgets d'exploitation et les prévisions, et déterminer les composantes de la rémunération de la direction.

Le « BAIIA ajusté » est défini comme la perte nette après intérêts, impôt et amortissement, ou comme le BAIIA, après ajustement tenant compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, de la charge de rémunération liée à des acquisitions déjà conclues, des profits et pertes de change, des frais liés aux transactions, des frais de restructuration et des provisions pour litiges.

Le « BAIIA ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires » est défini comme le BAIIA ajusté divisé par le total des produits des activités ordinaires.

La « perte ajustée » est définie comme la perte nette compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, après ajustement tenant compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, de la charge de rémunération liée à des acquisitions déjà conclues, des profits et pertes de change, des frais liés aux transactions, des frais de restructuration, des provisions pour litiges et de la charge (du produit) d'impôt différé.

La « perte ajustée en pourcentage des produits des activités ordinaires » est définie comme la perte ajustée divisée par le total des produits des activités ordinaires.

La « perte ajustée par action – de base et diluée » est définie comme la perte ajustée divisée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et dilué).

Les « flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation » sont définis comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, après ajustement tenant compte du paiement de la charge sociale se rapportant à la rémunération à base d'actions, du paiement des charges de rémunération liées aux acquisitions déjà conclues, du paiement des frais liés aux transactions repris dans le cadre des récentes acquisitions, du paiement des frais liés aux transactions, du paiement des frais de restructuration et des paiements des provisions constituées à l'égard de litiges, déduction faite des montants des assurances et des produits d'indemnisation reçus.

La « marge brute non conforme aux IFRS » est définie comme la marge brute après ajustement pour tenir compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte.

La « marge brute non conforme aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires » est calculée en divisant la marge brute non conforme aux IFRS par le total des produits des activités ordinaires.

Les « frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS » sont définis comme les frais généraux et administratifs après ajustement pour tenir compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, des frais liés aux transactions et des provisions pour litiges.

Les « frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires » sont calculés en divisant les frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS par le total des produits des activités ordinaires.

Les « frais de recherche et développement non conformes aux IFRS » sont définis comme les frais de recherche et développement après ajustement pour tenir compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte.

Les « frais de recherche et développement non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires » sont calculés en divisant les frais de recherche et développement non conformes aux IFRS par le total des produits des activités ordinaires.

Les « frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS » sont définis comme les frais de vente et de commercialisation après ajustement pour tenir compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, et des frais liés aux transactions.

Les « frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires » sont calculés en divisant les frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS par le total des produits des activités ordinaires.

Se reporter aux tableaux financiers ci-après pour un rapprochement des mesures financières et ratios financiers non conformes aux IFRS.

Indicateurs de rendement clés

La surveillance des indicateurs de rendement clés suivants nous permet d'évaluer notre entreprise, de mesurer notre rendement, d'identifier les tendances qui touchent nos activités, d'établir des plans d'entreprise et de prendre des décisions stratégiques. Ces indicateurs de rendement clés constituent pour l'investisseur des mesures supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures et ratios IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment les mesures propres à un secteur pour évaluer les sociétés émettrices. La méthode dont nous nous servons pour calculer nos indicateurs de rendement clés peut se révéler différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises pour calculer des mesures analogues.

Revenu moyen par utilisateur. Le « **revenu moyen par utilisateur** » ou « **RMPU** » correspond au total des produits tirés des abonnements et de solutions de traitement de transactions de la Société pour la période, divisé par le nombre d'emplacements clients de la Société pour cette période. Pour plus de précision et conformément à la méthode de calcul du RMPU utilisée par le passé, le nombre d'emplacements clients de la Société pour la période correspond au nombre moyen d'emplacements clients tout au long de la période.

Emplacements clients. Un « **emplacement client** » s'entend de l'emplacement d'un commerçant facturable pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation et, dans le cas de NuORDER, d'une marque avec un abonnement direct ou indirect payé pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation. Un seul client distinct peut avoir plusieurs emplacements clients, qu'il s'agisse d'emplacements physiques ou de sites de commerce électronique et, dans le cas de NuORDER, des abonnements multiples. Nous estimons que notre capacité d'accroître le nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme est un indicateur de notre succès au chapitre de la pénétration de marché et de la croissance de notre entreprise. En raison de l'acquisition de NuORDER, la définition d'emplacements clients a été ajustée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021 pour inclure les marques comportant des abonnements payés directement ou indirectement.

Volume traité par les solutions de paiement brut. Le « **volume traité par les solutions de paiement brut** » ou « **VTSPB** » désigne la valeur totale en dollars des transactions traitées, compte non tenu des montants traités au moyen de la solution NuORDER, au cours de la période par nos solutions de paiement pour lesquelles nous agissons à titre de partie principale dans l'entente avec un client, déduction faite des remboursements, ce qui inclut les frais de transport et de manutention, les droits de douane et des taxes à la valeur ajoutée. Nous sommes d'avis qu'une croissance du VTSPB est un indicateur de la force de nos solutions de paiement. À mesure que le nombre d'emplacements clients utilisant nos solutions de paiement augmente, nous générons un VTSPB plus élevé et nous constatons une hausse des produits tirés du traitement des transactions. Nous avons exclu de notre VTSPB les montants traités au moyen de la solution NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises.

Volume de transactions brut. Le « **volume de transactions brut** » ou « **VTB** » correspond à la valeur totale en dollars des transactions traitées sur notre plateforme infonuagique SaaS (compte non tenu des montants traités par la solution NuORDER) pour une période donnée, après déduction des remboursements, et avant déduction des frais de transport et de manutention, droits de douane et taxes à la valeur ajoutée. Le VTB est, selon nous, un indicateur du succès de nos clients et de la vigueur de notre plateforme. Le VTB ne représente pas des produits que nous avons

gagnés. Nous avons exclu de notre VTB les montants traités au moyen de la solution de NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (ensemble, l'« information prospective »), au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières pertinentes. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives financières (notamment les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté) et aux événements ou résultats prévus; elle peut comprendre des renseignements sur notre situation financière, notre stratégie d'affaires, nos stratégies de croissance, les marchés à notre portée, nos budgets, nos activités d'exploitation, nos résultats financiers, nos impôts, notre politique en matière de dividendes, nos plans et nos objectifs. En particulier, est considérée comme prospective l'information sur nos attentes à l'égard des résultats, du rendement, des réalisations, des perspectives et des possibilités futurs ou des marchés sur lesquels nous exerçons nos activités; la réalisation de développements de notre plateforme et l'expansion de celle-ci; nos attentes concernant nos produits d'exploitation et le potentiel de nos solutions de paiement et autres solutions à dégager des produits d'exploitation; nos attentes à l'égard de nos marges brutes et de notre rentabilité future, nos attentes concernant les résultats et les synergies au terme d'acquisitions, les répercussions futures de la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, y compris les réactions à celle-ci et les effets possibles des sanctions.

Dans certains cas, l'information prospective se signale par la terminologie utilisée : « prévoir », « cibler », « s'attendre à », « il existe une possibilité que », « budget », « calendrier », « estimation », « suggérer », « perspectives », « prévision », « projection », « éventuel », « stratégie », « avoir l'intention de », « croire », « estimer » ainsi que diverses variations ou flexions de ces termes, notamment au futur, au conditionnel ou à la forme négative, de même que des mots, expressions ou énoncés stipulant que certains événements, résultats, actions ou mesures peuvent ou pourraient « se produire », « survenir », « être atteints » ou « être prises », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature. En outre, tout énoncé qui se rapporte à des attentes, intentions, projections ou autres allusions à des événements ou circonstances futurs contient de l'information prospective. Les énoncés contenant de l'information prospective ne concernent pas des faits passés; ils représentent les attentes, les estimations et les projections de la direction à l'égard d'événements ou de circonstances futurs.

L'information prospective est nécessairement fondée sur des opinions, estimations et hypothèses que nous jugeons appropriées et raisonnables à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective est subordonnée à des risques connus ou inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations obtenus soient largement différents de ceux qui sont expressément ou implicitement exprimés dans l'information prospective. Ces facteurs de risque englobent, mais ne s'y limitent pas, ceux mentionnés dans notre plus récent rapport de gestion, dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle et dans les autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Nous avons tenté de cerner tous les facteurs de risque importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière significative de ceux exposés dans l'information prospective; cependant, d'autres facteurs de risque qui ne sont pas connus pour l'instant ou que nous estimons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir cet effet. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective contenue dans le présent communiqué représente nos attentes à la date d'établissement de celui-ci (ou à toute autre date mentionnée) et est susceptible de changer après cette date. Nous nous dégageons de toute

intention, de toute obligation et de tout engagement de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit par suite de nouvelles informations ou d'événements à venir ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent. Toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué est expressément assujettie à la mise en garde qui précède.

Personnes-ressources :

Brandon Nussey

Chef des finances et de l'exploitation

Gus Papageorgiou

Responsable des relations avec les investisseurs

investorrelations@lightspeedhq.com

SOURCE Lightspeed Commerce Inc.

États consolidés résumés du résultat net et du résultat global
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions
et les montants par action)

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires				
Abonnements	70 542	39 747	248 430	119 323
Traitement des transactions	66 729	35 521	264 044	82 951
Matériel informatique et autres produits	9 287	7 127	35 898	19 454
Total des produits des activités ordinaires	146 558	82 395	548 372	221 728
Coût direct des produits				
Abonnements	20 657	11 238	72 192	31 756
Traitement des transactions	43 822	18 776	159 432	42 626
Matériel informatique et autres produits	12 426	8 316	45 575	19 677
Total du coût des produits	76 905	38 330	277 199	94 059
Marge brute	69 653	44 065	271 173	127 669
Charges d'exploitation				
Frais généraux et administratifs	28 240	17 241	95 253	53 035
Recherche et développement	36 837	17 041	121 150	55 303
Vente et commercialisation	67 388	33 007	216 659	96 900
Amortissement des immobilisations corporelles	1 789	870	4 993	2 479
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	2 032	1 221	7 743	3 876
Perte de change	29	550	611	2 098
Charge de rémunération liée à des acquisitions	20 433	2 144	50 491	11 807
Amortissement des immobilisations incorporelles	26 151	13 359	91 812	30 128
Restructuration	606	1 760	803	1 760
Total des charges d'exploitation	183 505	87 193	589 515	257 386
Perte d'exploitation	(113 852)	(43 128)	(318 342)	(129 717)
Produit (charge) d'intérêts net	1 014	147	2 988	(353)
Perte avant impôt sur le résultat	(112 838)	(42 981)	(315 354)	(130 070)
Charge (produit) d'impôt				
Exigible	282	48	1 103	166
Différé	1 397	(984)	(28 024)	(5 958)
Total de la charge (du produit) d'impôt	1 679	(936)	(26 921)	(5 792)
Perte nette	(114 517)	(42 045)	(288 433)	(124 278)
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments pouvant être reclassés dans la perte nette</i>				
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger	(685)	(5 053)	(7 061)	15 986
Variation du gain net latent sur les instruments de couverture de flux de trésorerie	553	—	23	—
Total des autres éléments du résultat global	(132)	(5 053)	(7 038)	15 986
Total du résultat global	(114 649)	(47 098)	(295 471)	(108 292)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,77)	(0,34)	(2,04)	(1,18)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et dilué)	148 473 309	123 865 361	141 580 917	105 221 907

États consolidés résumés de la situation financière
(en milliers de dollars américains)

	Aux	
	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	953 654	807 150
Créances clients et autres débiteurs	45 766	24 771
Stocks	7 540	1 573
Autres actifs courants	35 535	24 171
Total de l'actif courant	1 042 495	857 665
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location, montant net	25 539	21 206
Immobilisations corporelles, montant net	16 456	8 342
Immobilisations incorporelles, montant net	409 568	234 493
Goodwill	2 104 368	971 939
Autres actifs non courants	21 400	11 504
Actif d'impôt différé	154	170
Total de l'actif	3 619 980	2 105 319
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	78 307	65 052
Obligations locatives	7 633	5 120
Passif d'impôt exigible	6 718	114
Produits différés	65 194	43 116
Total du passif courant	157 852	113 402
Produits différés	2 121	2 796
Obligations locatives	23 037	20 558
Dette à long terme	29 841	29 770
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	1 007	3 154
Passif d'impôt différé	6 833	1 356
Total du passif	220 691	171 036
Capitaux propres		
Capital-actions	4 199 025	2 526 448
Capital apporté supplémentaire	123 777	35 877
Cumul des autres éléments du résultat global	2 677	9 715
Déficit cumulé	(926 190)	(637 757)
Total des capitaux propres	3 399 289	1 934 283
Total du passif et des capitaux propres	3 619 980	2 105 319

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(288 433)	(124 278)
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Rémunération à base d'actions liée à des acquisitions	45 042	4 518
Amortissement des immobilisations incorporelles	91 812	30 128
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	12 736	6 355
Impôt sur le résultat différé	(28 024)	(5 958)
Charge de rémunération à base d'actions	108 916	32 739
Incidence du remplacement des attributions émises sur la rémunération à base d'actions	—	1 120
Perte de change latente	5	320
(Augmentation) diminution des actifs d'exploitation et augmentation (diminution) des passifs d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	(5 384)	(9 177)
Stocks	(5 967)	(256)
Autres actifs	(25 008)	(11 963)
Créditeurs et charges à payer	6 842	(15 333)
Passif d'impôt exigible	1 077	38
Produits différés	4 552	(3 991)
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	(2 396)	2 321
(Produit) charge d'intérêts net	(2 988)	353
Total – activités d'exploitation	(87 218)	(93 064)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(10 653)	(1 794)
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(559 429)	(235 576)
Variation de dépôts à terme soumis à restrictions	344	—
Produit d'intérêts	5 807	2 322
Total – activités d'investissement	(563 931)	(235 048)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'exercice d'options sur actions	17 494	21 008
Produit de l'émission de capital-actions	823 515	952 534
Frais d'émission d'actions	(34 190)	(45 319)
Règlement d'obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location et des variations de dépôts de location soumis à restrictions	(6 952)	(4 351)
Coûts de financement	(1 810)	(1 557)
Total – activités de financement	798 057	922 315
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(404)	1 978
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	146 504	596 181
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	807 150	210 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	953 654	807 150
Intérêts versés	937	1 025
Impôt sur le résultat payé	748	147

Rapprochement des résultats conformes et non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(114 517)	(42 045)	(288 433)	(124 278)
Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	41 625	11 144	109 066	44 755
Amortissement ²⁾	29 972	15 450	104 548	36 483
Perte de change ³⁾	29	550	611	2 098
(Produit) charge d'intérêts net ²⁾	(1 014)	(147)	(2 988)	353
Rémunération liée à des acquisitions ⁴⁾	20 433	2 144	50 491	11 807
Frais liés aux transactions ⁵⁾	872	2 459	9 653	11 615
Restructuration ⁶⁾	606	1 760	803	1 760
Provisions pour litiges ⁷⁾	576	—	1 655	—
Charge (produit) d'impôt	1 679	(936)	(26 921)	(5 792)
BAIIA ajusté	(19 739)	(9 621)	(41 515)	(21 199)
BAIIA ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires	(13,5)%	(11,7)%	(7,6)%	(9,6)%

- 1) Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et de la charge sociale qui s'y rapporte, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions. Il représente donc une estimation et est susceptible de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022, la charge de rémunération à base d'actions se chiffrait respectivement à 41 934 \$ et à 108 916 \$ (11 782 \$ et 33 859 \$ en mars 2021) et la charge sociale qui s'y rapporte était respectivement un produit de 309 \$ et une charge de 150 \$ (produit de 638 \$ et charge de 10 896 \$ en mars 2021). Ces coûts sont inclus dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement et les frais de vente et de commercialisation (se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- 2) Conformément à IFRS 16 *Contrats de location*, la perte nette comprend un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 2 032 \$ et une charge d'intérêts liée aux obligations locatives de 288 \$, et exclut des charges locatives de 2 111 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (1 221 \$, 303 \$ et 1 588 \$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2021). Pour l'exercice 2022, la perte nette comprend un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 7 743 \$ et une charge d'intérêts liée aux obligations locatives de 1 204 \$, et exclut des charges locatives de 8 133 \$ (3 876 \$, 1 048 \$ et 4 436 \$, respectivement, pour l'exercice 2021).
- 3) Ces pertes hors trésorerie sont liées à la conversion de devises.
- 4) Ces coûts représentent une partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clé des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance.
- 5) Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos premiers appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs et les frais de vente et de commercialisation.
- 6) Certaines fonctions et la structure de gestion connexe ont été modifiées et le seront de nouveau afin de réaliser des synergies et d'assurer une agilité organisationnelle. Les frais associés à cette réorganisation ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration.
- 7) Ces coûts représentent les provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants couverts par les assurances et des indemnités. Ces coûts ne comprennent pas les provisions constituées et les autres coûts engagés en lien avec des litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'exercice 2021 puisqu'ils n'ont pas été engagés en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.

Rapprochement des résultats conformes et non conformes aux IFRS (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(114 517)	(42 045)	(288 433)	(124 278)
Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	41 625	11 144	109 066	44 755
Amortissement des immobilisations incorporelles	26 151	13 359	91 812	30 128
Rémunération liée à des acquisitions ²⁾	20 433	2 144	50 491	11 807
Frais liés aux transactions ³⁾	872	2 459	9 653	11 615
Restructuration ⁴⁾	606	1 760	803	1 760
Provisions pour litiges ⁵⁾	576	—	1 655	—
Charge (produit) d'impôt différé ⁶⁾	1 397	(984)	(28 024)	(5 958)
Perte ajustée	(22 857)	(12 163)	(52 977)	(30 171)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et dilué)	148 473 309	123 865 361	141 580 917	105 221 907
Perte par action ajustée – de base et diluée	(0,15)	(0,10)	(0,37)	(0,29)

- 1) Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et de la charge sociale qui s'y rapporte, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions. Il représente donc une estimation et est susceptible de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022, la charge de rémunération à base d'actions s'est respectivement élevée à 41 934 \$ et à 108 916 \$ (11 782 \$ et 33 859 \$, respectivement, en mars 2021) et la charge sociale qui s'y rapporte était respectivement un produit de 309 \$ et une charge de 150 \$ (produit de 638 \$ et charge de 10 896 \$, respectivement, en mars 2021). Ces coûts sont inclus dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement et les frais de vente et de commercialisation (se reporter à la note 9 des états financiers consolidés pour un complément d'information).
- 2) Ces coûts représentent une partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clé des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance.
- 3) Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos premiers appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs et les frais de vente et de commercialisation.
- 4) Certaines fonctions et la structure de gestion connexe ont été modifiées et le seront de nouveau afin de réaliser des synergies et d'assurer une agilité organisationnelle. Les frais associés à cette réorganisation ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration.
- 5) Ces coûts représentent les provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants couverts par les assurances et des indemnisations. Ces coûts ne comprennent pas les provisions constituées et les autres coûts engagés en lien avec des litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'exercice 2021 puisqu'ils n'ont pas été engagés en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.
- 6) Contrairement à la perte nette ajustée et à la perte nette ajustée par part présentées jusqu'au trimestre clos le 30 juin 2021, inclusivement, la perte ajustée et la perte nette ajustée par part – de base et diluée rajustent la perte nette au titre de la charge (du produit) d'impôt différé. Nous sommes d'avis que cet ajustement constitue une mesure plus utile pour nos parties prenantes que la perte nette ajustée et la perte nette ajustée par part, étant donné que la majeure partie de notre charge (produit) d'impôt différé découle de nos acquisitions, et non de nos activités dans le cours normal des activités.

Rapprochement des résultats conformes et non conformes aux IFRS (suite)
(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11 342)	(24 131)	(87 218)	(93 064)
Charge sociale se rapportant à la rémunération à base d'actions ¹⁾	156	(1 070)	4 953	(335)
Rémunération liée à des acquisitions ²⁾	746	803	7 839	8 066
Païement des frais liés aux transactions repris dans le cadre des récentes acquisitions ³⁾	—	90	540	31 456
Frais liés aux transactions ⁴⁾	431	8 862	11 668	11 778
Restructuration ⁵⁾	501	726	1 590	726
Provisions pour litiges ⁶⁾	(366)	—	(654)	—
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	(9 874)	(14 720)	(61 282)	(41 373)

- 1) Ces montants représentent les entrées et sorties de trésorerie associées aux charges sociales liées aux options sur actions et autres attributions émises à nos employés et administrateurs dans le cadre de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres.
- 2) Ces montants représentent la sortie de trésorerie associée à une partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises, qui se rattache aux obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clé de ces entreprises acquises, ou à l'atteinte de certains critères de performance.
- 3) Ces ajustements se rapportent au règlement des frais liés aux transactions des entreprises cibles qui ne s'inscrivaient pas dans le cours normal des activités pour nos acquisitions et qui ont été repris à titre de passifs aux dates d'acquisition pertinentes. À la clôture de chacune de ces transactions, nous avons retenu des montants pour ces passifs, qui auraient autrement été payés aux vendeurs dans le cadre des transactions. Ces montants n'ont pas été pris en compte dans notre perte nette puisqu'ils ont déjà été comptabilisés en charge par les sociétés acquises avant la clôture de chaque transaction.
- 4) Ces montants représentent les sorties et les entrées de trésorerie attribuables à des écarts temporaires liées aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés.
- 5) Certaines fonctions et la structure de gestion connexe ont été modifiées et le seront de nouveau afin de réaliser des synergies et d'assurer une agilité organisationnelle. Les frais associés à cette réorganisation ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration.
- 6) Ces coûts représentent les entrées et sorties de trésorerie au titre des provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation. Ces entrées et sorties de trésorerie ne comprennent pas les entrées et sorties de trésorerie liées aux litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces entrées et sorties de trésorerie n'ont pas été incluses dans l'exercice 2021 puisqu'elles n'ont pas été engagées en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021.

Rapprochement des résultats conformes et non conformes aux IFRS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Marge brute	69 653	44 065	271 173	127 669
En pourcentage des produits des activités ordinaires	47,5 %	53,5 %	49,5 %	57,6 %
Ajouter : Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	2 149	864	6 345	3 231
Marge brute non conforme aux IFRS	71 802	44 929	277 518	130 900
Marge brute non conforme aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires	49,0 %	54,5 %	50,6 %	59,0 %
Frais généraux et administratifs	28 240	17 241	95 253	53 035
En pourcentage des produits des activités ordinaires	19,3 %	20,9 %	17,4 %	23,9 %
Déduire : Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	10 736	3 072	26 377	11 123
Déduire : Frais liés aux transactions ²⁾	559	2 159	8 436	10 438
Déduire : Provisions pour litiges ³⁾	576	—	1 655	—
Frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS	16 369	12 010	58 785	31 474
Frais généraux et administratifs non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires	11,2 %	14,6 %	10,7 %	14,2 %
Frais de recherche et développement	36 837	17 041	121 150	55 303
En pourcentage des produits des activités ordinaires	25,1 %	20,7 %	22,1 %	24,9 %
Déduire : Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	10 319	1 043	29 705	10 941
Frais de recherche et développement non conformes aux IFRS	26 518	15 998	91 445	44 362
Frais de recherche et développement non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires	18,1 %	19,4 %	16,7 %	20,0 %
Frais de vente et de commercialisation	67 388	33 007	216 659	96 900
En pourcentage des produits des activités ordinaires	46,0 %	40,1 %	39,5 %	43,7 %
Déduire : Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	18 421	6 165	46 639	19 460
Déduire : Frais liés aux transactions ²⁾	313	300	1 217	1 177
Frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS	48 654	26 542	168 803	76 263
Frais de vente et de commercialisation non conformes aux IFRS en pourcentage des produits des activités ordinaires	33,2 %	32,2 %	30,8 %	34,4 %

1) Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et de la charge sociale qui s'y rapporte, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions. Il représente donc une estimation et est susceptible de changer.

2) Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos premiers appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs et dans les frais de vente et de commercialisation.

3) Ces coûts représentent les provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants couverts par les assurances et des indemnités. Ces coûts ne comprennent pas les provisions constituées et les autres coûts engagés en lien avec des litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'exercice 2021 puisqu'ils n'ont pas été engagés en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.